

SOCIETE UTILISATRICE	
Nom de la société :	RECALL France SAS
Secteur d'activité	Archivage
Chiffre d'affaires annuel	52 M €
Effectif	40 personnes
Nom et fonction du représentant (signataire du document)	
N° de téléphone	
e-mail	
SOCIETE PARTENAIRE	
Nom du partenaire (qui a fourni tout ou partie de la solution)	GSE
Nom du représentant (signataire du document)	
N° de téléphone	
e-mail	
PROJET réalisé depuis 2010	
1. Problématique	La société RECALL France, entreprise leader du marché de l'archivage et spécialisée dans la gestion de documents physiques et électroniques, la protection des données informatiques et la destruction sécurisée de documents a décidé de construire sur la commune de Mignières (28), un entrepôt de stockage pour gérer l'archivage des informations de ses clients et ainsi couvrir ses besoins de capacité pour les dix prochaines années.
2. Solution mise en œuvre (type d'organisation, de logiciel, d'équipements, autres...)	Pour respecter les contraintes du POS imposant une hauteur hors sol de 20 m, une solution technique complexe a été développée en enterrant partiellement le bâtiment. Le bâtiment est soumis aux rubriques 1530 (papier), 1510 (partie entrepôt) et 2910 (locaux de charges) suivant la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement. Le bâtiment répond également aux contraintes du PLU n'autorisant pas une hauteur supérieure à 20 m dû notamment à la proximité de la cathédrale de Chartres et imposé par les architectes de France.
3. Objectif	Les deux premières cellules déjà réalisées d'une surface de 12.000 m ² ont été conçues pour assurer l'activité et son évolution sur une période de 4 ans. Le projet dans sa globalité a été prévu pour développer 16.000 m ² supplémentaires dans une perspective d'évolution de l'activité à l'échéance de 10 ans. L'investissement global a été lissé pour être en ligne avec la croissance envisagée de l'activité du site.
4. Description de l'application (20 lignes maxi)	Surface développée : 14 335,5 m ² Surface Hors Œuvre Nette 14 277,3 m ² . Surface Hors Œuvre Brute 14 841,7 m ² Quote – part des parties communes 4%
5. Périmètre de l'application (fonctions, pays, sites, populations... concernés)	Entrepôt d'archivage de documents des clients de RECALL France.
6. Date de mise en œuvre	18 juillet 2011
7. Durée de la mise en place	12 mois

8. Nombre d'utilisateurs concernés	35 personnes
9. Difficultés rencontrées et réponses apportées	Trouver une solution technique pour respecter le cahier des charges de la société RECALL et de réaliser un bâtiment de 24 m de hauteur tout en respectant le POS
10. Résultats obtenus (qualitatifs et quantitatifs)	<p>Capacité de stockage : 300 000 m³ Création de 35 emplois</p> <p>Le stockage est organisé sur racks d'étagères, sous 24 mètres de hauteur libre sous ferme. Les aménagements sont rendus accessibles par la mise en place dans chaque cellule de 2 nacelles pilotées par un opérateur embarqué, qui se déplacent dans les 3 dimensions de la cellule suivant les allées étroites aménagées dans les espaces de stockage. L'entrepôt est sprinklé en nappes protégeant un niveau d'étagères sur deux.</p> <p>Les documents archivés sont actifs mais compte tenu des volumes le stock est particulièrement statique : le projet de la S.A. RECALL FRANCE génère donc très peu de trafic : 10 camions par jour durant en phase de remplissage de l'entrepôt et 1 camion par jour en fonctionnement courant.</p>
11. R.O.I. estimé	24%
12. Perspectives d'évolution	Réalisation d'une extension du bâtiment prévue de 16.000 m ² .
13. En quoi cette solution est-elle innovante ?	<p>Cette plate-forme logistique constitue un espace de stockage très particulier : les cellules sont implantées à environ 6 m sous le niveau du terrain naturel, ce qui permet de disposer d'une hauteur libre de stockage sous structure de 24 m et répondant ainsi aux contraintes du POS d'une hauteur hors sol de 20 m.</p> <p>Les Cellules sont destinées à recevoir un dispositif de stockage à allées étroites de 1 m. Les positions de stockage sont desservies par des nacelles (2 unités par cellules) pilotés par un opérateur. Ce système de stockage répond à l'objectif de densification du stockage recherché par la société RECALL FRANCE. Les documents sont archivés dans une unité de stock dont le format est quasi-unique, permettant une optimisation très efficace du nombre d'alvéoles d'entreposage.</p>
14. En quoi le projet a-t-il impacté les performances de l'entreprise ?	Le bâtiment « Megasite » permet à la société RECALL FRANCE d'assurer sa prestation d'archivage documentaire dans des conditions optimales de densification du stockage, de sécurité et d'efficacité.
15. Le projet a-t-il une dimension développement durable ? (Si oui, précisez)	<p>Le projet respecte certaines cibles définies par la norme HQE. Il est envisagé que le bâtiment puisse éventuellement faire l'objet d'une certification. La cohérence du projet avec la problématique environnementale est promue à tous les stades de la conception avec un travail sur les cibles suivantes :</p> <p><u>Cibles éco-construction</u> : relation du bâtiment avec l'environnement immédiat, Chantier à faible nuisance</p> <p><u>Cibles éco-gestion</u> : gestion de l'énergie, Gestion de l'eau, Gestion des déchets d'activité, Gestion de l'entretien et de la maintenance</p> <p><u>Cibles confort</u> : confort hygrométrique, confort visuel</p> <p><u>Cibles santé</u> : qualité sanitaire des espaces, qualité sanitaire de l'eau.</p>